

Blanquer définit les "contreparties"

2 minutes

Quelques jours après les "conclusions" du Grenelle, JM Blanquer a défini devant les députés le 1er juin ce que devraient être les contreparties à la revalorisation de 400 millions promise pour 2022. "On veut personnaliser le parcours de chacun", a dit JM Blanquer. "La personnalisation c'est être mieux pris en compte dans les mutations, c'est avoir la désanonymisation du sort de chacun. L'esprit d'équipe c'est améliorer la situation des directeurs d'école, l'autonomie des établissements, la responsabilisation de tous".



Ces propos font suite à des interventions d'élus de droite demandant des contreparties à la modeste revalorisation des enseignants. Mais ils n'en découlent pas. JM Blanquer n'a pas caché ses intentions avant le Grenelle. Le Grenelle est allé en ce sens. Et ce sont de spropas comparables qui ont été tenus devant les syndicats le 26 mai.

Les contreparties pourraient donc être de taille. " Personnaliser

le parcours de chacun" notamment " mieux être pris en compte dans les mutations" cela veut dire remettre en cause les règles de l'avancement et même peut-être l'avancement automatique comme l'a demandé le Grenelle. En ce sens l'expression utilisée "désanonymisation" prend tout son sens. " L'esprit d'équipe c'est améliorer la situation des directeurs d'école" renvoie à la lecture faite lors du Grenelle : "l'esprit d'équipe" c'est renforcer l'autorité des chefs d'établissement et directeurs notamment en multipliant les enseignants chargés d'assister le chef d'établissement. Cela est cohérent avec "l'autonomie" des établissements.

F Jarraud

[Sur les conclusions du Grenelle](#)